019.824.852-7 ZEMIS-Nr./No SYMIC/N. SIMIC

Vame / Nom / Cognome

Sallinen

David Alexandre Vorname / Prénom / Nome





A

Veuillez lire les prescriptions au verso

019.824.852-7 NE 811011 Kant.-Ref.-Nr. / No ref. cant. / N. rif. cant. ZEMIS-Nr./No SYMICIN. SIMIC

UE/AELE 30.11.2021 G valable pour toute la Suisse Autorisation frontalière usdu'au

Name / Nom / Cognome

Sallinen

Vorname / Prénom / Nome

Geburtsdatum/ Date de naissance/ Data di nascita 28.05.1970 David Alexandre

Staatsangehörigkeit / Nationalité / Nazlonalità

France

Wohnort / Adresse / Indirizzo

171, Rue des Eycherolles FR-01210 Ornex Gwerbstätigkeit bei / Activité lucrative auprès / Attività lucrativa presso

Age de la Pierre-à-Mazel 39 ESH Management SA

Sewilligung seit / Autorisation des le / Permesso dai 01.12.2016

Cette autorisation frontalière est valable dans toute la Suisse. Le retour au domicile à l'étranger doit s'effectuer au proins une fois par semaine. Aucune autorisation n'est exigée pour changer de profession ou d'emplo: La demande de prolongation de l'autorisation frontalière doit être deposée du plus tard 2 semaines avant l'échéance de la durée de validité de l'autorisation auprès de l'autorité consciente du lieu de travail. La cessation de l'autorité consciente du lieu de travail. La cessation de l'autorité canquement du lieu de travail. La cessation de l'autorité changement du lieu de travail de l'emploi ou de l'autorité s'annoncer à cette même l'autorité. L'étranger doit s'annoncer à la comune de séjour s'il ne regagne son domicile à l'étranger qu'une tois par semaine. L'autorisation prend fin avec la cessation de l'activité. L'employeur est tenu d'annoncer l'engagement du ou de la titulaire du présent livret dans les 8 jours à l'autorité fiscale compétente. Il est responsable de la perception des impôts à la source.

G Schv

Schweizerische Eidgenossenschaft Confedération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Ausländerausweis Livret pour étrangers Libretto per stranieri Legitimaziun d'esters

G

Service des migrations, Neuchâtel

Neuchâtel, le 21 décembre 2016 / MECH

Form. 417,005 dfir